

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02166

Numéro SIREN : 824 312 037

Nom ou dénomination : 2 RUBIS

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/009223

SARL 2 RUBIS

20 rue de la Bajatière

38100 GRENOBLE

Etats Financiers

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Pour copie conforme
Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Le Gérant'.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2 RUBIS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>20 rue de la Bajatière 38100 GRENOBLE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>8 2 4 3 1 2 0 3 7 0 0 0 1 6</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	261 075
		Créances rattachées à des participations BB	BC	86 974
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	
TOTAL (II) BJ		348 049	BK	348 049
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	14 400
		Autres créances (3) BZ	CA	509
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
	Disponibilités CF	CG	12 445	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		
	TOTAL (III) CJ	CK	27 355	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		375 404	1A	375 404
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	86 974	(3) Part à plus d'un an CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 2 RUBIS		Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 55 400 . . .)	DA			55 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD			5 540	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			171 444	
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			84 507	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
		DL	TOTAL (I)		316 892	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
		DO	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
		DR	TOTAL (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			20 087	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			738	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			3 061	
	Dettes fiscales et sociales	DY			34 625	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Compte régul.	Autres dettes	EA				
	Produits constatés d'avance (4)	EB				
		EC	TOTAL (IV)		58 512	
		ED	(V)			
	Ecarts de conversion passif*	EE	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		375 404	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C				
		1D				
		1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			58 109		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2 RUBIS		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	192 000	FH	FI	192 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	192 000	FK	FL	192 000
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	192 004
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	8 450	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	113	
	Salaires et traitements*			FY	118 652	
	Charges sociales (10)			FZ	13 239	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS - dotations aux provisions* }	HS		GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	140 455	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	51 549
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	35 040	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	35 040	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	254	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	254	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	34 785
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	86 334

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2 RUBIS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont		HY
		produits de locations immobilières		
	(3)	Dont		IG
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(4)	Dont		HP
		- Crédit-bail mobilier *		
	(5)	Dont		HQ
		- Crédit-bail immobilier		
	(6)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(7)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(8)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
(9)	Dont transferts de charges		A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SARL 2 RUBIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 375 405 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 84 508 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

/// Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	283 560	64 489		348 049
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	283 560	64 489		348 049
*ACTIF IMMOBILISE	283 560	64 489		348 049

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			64 489	64 489
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			64 489	64 489
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 101 884 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Non classé	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	86 974	86 974	
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 400	14 400	
Autres	510	510	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	101 884	101 884	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	14 400
Total	14 400

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 58 513 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 2 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine			403	
- à plus de 1 an à l'origine	20 087	19 684		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 062	3 062		
Dettes fiscales et sociales	34 625	34 625		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	739	739		
Produits constatés d'avance				
Total	58 513	58 110	403	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	30 134			
(**) Dont envers les associés	739			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 739 €.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES	2 323
ORGAN.SOCIAUX CHARGES A PAYER	22 673
Total	24 996

2 RUBIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 55 400 euros
Siège social : 20 Rue de la Bajatière
38100 GRENOBLE
824 312 037 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 AVRIL 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre
2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 84 507,98 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 84 507,98 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 255 952,11 euros.

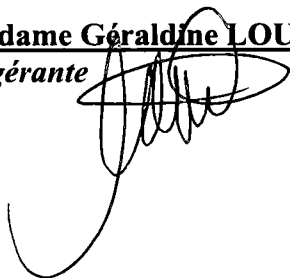
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 avril 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Madame Géraldine LOUVRIER
Cogérante



Monsieur Adrien RUBIINO
Cogérant



Monsieur Patrick RUBINO
Cogérant

